

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ABITIBI-OUEST
MUNICIPALITÉ DE RAPIDE-DANSEUR

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 6 octobre 2014, 19h30, à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon. Assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale et Mme Darquise Bélanger secrétaire-trésorière.

Absent	M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
Absente	Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Absente	Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5

Résolution n° 2014-10-264

Demande d'appui pour Postes Canada (synd. des travailleurs)

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

ATTENDU QUE **les réductions d'heures au service à la clientèle au bureau de poste de la Ville de Duparquet et de la municipalité de Gallichan en Abitibi-Ouest nuisent à l'accès aux services dispensés pour nos citoyens;**

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE **le conseil municipal de Rapide-Danseur demande à Postes Canada de maintenir les heures d'ouverture au service à la clientèle tel que celles qui sont en place puisque des réductions auraient comme impact un service inadéquat pour les citoyens de la Ville de Duparquet et de la municipalité de Gallichan en Abitibi-Ouest;**

QUE la municipalité de Rapide-Danseur écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public;

ADOPTÉ.

Copie certifiée conforme
28 octobre 2014 à Rapide-Danseur

Lucie Gravel

Lucie Gravel
Directrice générale/secrétaire-trésorière